

L'ANEL et le Conservatoire du littoral annoncent la signature d'un partenariat

Dossier de la rédaction de H2o
September 2025

Les deux organisations ont profité du Congrès 2025 de l'Association nationale des Amis des littoraux (ANEL) pour se retrouver et annoncer la signature d'un accord cadre qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'ANEL et le Conservatoire du littoral entendent agir en partenariat en vue de la préservation, de la gestion et de la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels des rivages littoraux et lacustres français, et par la même, de porter des positions communes auprès des institutions nationales. Outre le renforcement de la visibilité d'une stratégie commune au bénéfice des territoires, l'ambition est de conforter et d'accompagner l'engagement des Amis littoraux dans la protection des espaces naturels, de la biodiversité, des paysages et des patrimoines littoraux et lacustres ainsi que dans des stratégies d'adaptation au changement climatique, intégrant notamment la gestion souple du trait de côte lorsque c'est possible, la rarefaction de la ressource en eau et la protection des zones humides et l'impact sur le vivant.